

PRIX EUROPÉEN DES ARTS APPLIQUÉS

[24.10.2015 - 10.01.2016]

Le Prix européen des Arts appliqués a pour but de récompenser les meilleures créations d'expression contemporaine en matière d'arts appliqués et de design artisanal.

Les lauréats sont choisis par un jury d'experts internationaux, sur base de critères de qualités artistiques, de maîtrise technique et d'innovation.



World Crafts Council - Europe



Partenaire



PÔLE MUSÉAL

Musées et expositions de la Ville de Mons

REGLEMENT DU CONCOURS

Le Prix européen des Arts appliqués est organisé par le WCC•BF, en partenariat avec la Ville de Mons et le WCC-Europe. Il est soutenu par le Ministère de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce concours s'adresse à tous les créateurs du domaine des arts appliqués et du design artisanal, résidant dans un pays d'Europe (y compris les pays non-membres de l'Union européenne).

Le terme « design artisanal », désigne les objets conçus et réalisés par l'artiste exposant, soit en pièce unique (ou prototype) soit en petite série. Les objets produits industriellement ne sont donc pas admis dans ce concours.

Les œuvres sélectionnées seront de haute qualité, tant technique qu'esthétique et à caractère innovant.

Elles seront exposées du 24 octobre 2015 au 10 janvier 2016, à la Grande Halle des Anciens Abattoirs de Mons (Belgique).

Toutes les disciplines relevant des arts appliqués sont acceptées (céramique, verre, textile, bijou, bois, papier, mobilier, accessoires, etc.).

Les œuvres proposées seront récentes (**réalisées après le 1er janvier 2013**).

Elles auront été réalisées dans le respect des lois en vigueur en matière d'environnement et de bien-être animal.

Elles ne pourront excéder un poids de **100 Kg**. Toute éventuelle exception sera décidée par le jury ou l'organisateur.

Les candidats peuvent proposer **soit 1 grand objet** (mobilier, œuvre murale de grande taille,...), **soit jusqu'à 3 objets de taille moyenne (+/- 60 cm)**, **soit jusqu'à 5 objets de petite taille** (par exemple : bagues, petites céramiques, etc.).

Le Prix européen des Arts appliqués comporte trois catégories:

- **Le Prix des Maîtres d'art**, Prix du Ministère de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles : doté de 3.500 euros, il sera décerné à un(e) artiste, âgé(e) **d'au moins 35 ans au 1^{er} octobre 2015**.
- **Le Prix Jeune Talent**, Prix du WCC-Europe : doté de 3.000 euros, il sera décerné à un jeune créateur âgé **de moins de 35 ans au 1^{er} octobre 2015**.
- **Le Prix Mons 2015** : doté de 3.500 euros, il sera décerné à un (une) créateur (créatrice) faisant preuve d'innovation dans le processus de réalisation de ses œuvres.

D'autres prix pourront être attribués en fonction des disponibilités financières au moment de l'ouverture de l'exposition.

REMISE DES PRIX

La cérémonie de remise des prix aura lieu lors du vernissage de l'exposition.

JURY

Un jury composé de personnalités choisies par les partenaires du concours, se réunira dans le courant du mois de mars 2015.

Les candidats sélectionnés seront avertis de leur acceptation dans les 15 jours suivant la session du jury.

Pour l'attribution des prix, le jury se réunira une seconde fois et jugera au vu des pièces exposées, le jour de l'inauguration de l'exposition. Le jury n'a pas l'obligation de décerner les prix s'il ne le juge pas nécessaire.

CATALOGUE

Un catalogue en couleurs comprendra des textes d'introduction et au moins une page avec texte et photo par artiste exposant. Les candidats fourniront les textes en français ou en anglais. Aucune autre langue ne sera admise.

ASSURANCE

Les œuvres seront assurées par les organisateurs **dès le moment de leur arrivée sur le lieu d'exposition et jusqu'au moment de leur départ**.

L'assurance des œuvres durant les transports est du ressort des artistes.

FRAIS DE PARTICIPATION

La participation au concours est **gratuite pour les membres du WCC-Europe ainsi que pour les membres des associations membres du WCC-Europe**.

Les exposants non-membres auront à payer un droit de **50 euros** pour participation aux frais d'organisation, à **verser dès réception par l'artiste de la notification de sa sélection**.

TRANSPORT

• Les œuvres seront expédiées à Mons aux frais de l'artiste ou de l'association dont il relève, si celle-ci s'en charge. Leur emballage devra être conçu de manière à les protéger suffisamment en cas de choc ou de chute d'au moins 1m. de haut, durant leurs manipulations. Il doit être **suffisamment solide pour pouvoir être réutilisé lors du transport retour**.

• Le transport retour s'effectuera aux frais des organisateurs, endéans les 3 semaines à compter de la fin de l'exposition.

FORMALITES DOUANIERES

Les créateurs ressortissant de pays non-membres de l'Union européenne seront responsables des formalités douanières et assumeront les éventuels frais et taxes.

RÉCEPTION DES PIÈCES POUR L'EXPOSITION

Les œuvres sélectionnées pour l'exposition devront nous parvenir **entre le 12 et le 14 octobre 2015** à l'adresse suivante:

WCC•BF

c/o Mme Gaëlle Cornut
Les Anciens Abattoirs
Rue de la Trouille 17/02
B-7000 MONS (Belgique)

design
vlaanderen



CULTURE
ARTS PLASTIQUES



ANCIENS
ABATTOIRS

CANDIDATURE

Les dossiers de candidature seront envoyés pour le **15 février 2015 au plus tard** via le site www.wetransfer.com exclusivement.

Ces dossiers comprendront :

1 Le formulaire de candidature reprenant :

- **Le bulletin de participation.**
- **Les coordonnées complètes de l'artiste** (nom, prénom, lieu et date de naissance, adresse complète, téléphone, eMail, site Web).
- **Un portrait** : photo au format jpg, de minimum 300 dpi et de 5 x 5 cm.
- **Un C.V.** reprenant, dans une des langues du catalogue, les faits essentiels de la formation de l'artiste et les événements majeurs de sa carrière. Document de **maximum 1.200 signes, espaces compris**. Aucun dépassement du nombre de signes ne sera accepté. Le CV sera rédigé sous forme d'énumération (pas de texte suivi) et établi chronologiquement en commençant par l'année la plus récente. (ex : Formation : 2014 : 2013 :, Expositions : 2014 :, 2013 : Prix : 2014 :, 2013 : 2012 :).
- **Un texte de présentation de l'artiste** (démarche, particularités du travail, etc.), en français ou en anglais, de **maximum 1.000 signes, espaces compris**. Aucun dépassement du nombre de signes ne sera accepté.
- **Des photos** :
Dans le formulaire le candidat intégrera 2 photos pour chaque objet proposé (pour les bijoux : 1 photo sur fond neutre (obligatoire) et 1 photo du bijou porté (optionnel) ; pour les autres œuvres : 2 photos sur fond neutre prises sous des angles différents).
Pour rappel le créateur peut proposer: un seul objet s'il est de grande taille (par exemple une table ou une grande tapisserie), **3 objets s'ils sont de taille moyenne (+/- 60 cm) et jusqu'à 5 objets s'ils sont de petite taille** (par exemple des bagues).
- **Les légendes complètes de chaque photo** : le titre de l'œuvre, suivi d'une description des matériaux et techniques utilisés, des dimensions en centimètres et du poids de l'œuvre en grammes, de la date de sa création et du nom du photographe.

2 Les photos insérées dans le formulaire seront également envoyées en **format .jpg, de minimum 300 dpi (pixels par pouce) et d'une taille de minimum 25 x 25 cm dès la prise de vue**. Elles seront libres de tous droits. Les photos seront nommées en commençant par le nom de famille de l'artiste, suivi de son prénom et d'un numéro. Il ne doit y avoir ni espaces, ni accents dans le nom de la photo.

Exemple : DUPONTmarie1

Aucun autre document ne sera présenté au jury.

En cas de sélection, ces textes et photos serviront à la constitution du catalogue. C'est pourquoi nous insistons sur leur qualité et sur le nombre de signes. Tout dossier non conforme aux prescriptions du règlement pourra être exclu.

L'artiste s'engage à présenter les œuvres sélectionnées sur photo. Toute œuvre de remplacement sera automatiquement exclue.

Tout concurrent, par le seul fait de l'envoi de son dossier, accepte les conditions du présent règlement.

En cas de litige, seul le Tribunal de Mons sera compétent.

Si le candidat éprouve des difficultés à envoyer ses documents, il peut s'adresser à l'adresse suivante où des instructions lui seront données : suzannepapier@wcc-bf.org

DATES BUTOIRS :

- **15 février 2015** : Date limite d'envoi du bulletin d'inscription et du dossier de candidature complet au WCC-BF
- **Mars 2015** : Sélection des participants
- **Du 12 au 14 octobre** : Dépôt des objets sélectionnés au WCC-BF
- **24 octobre 2015** : vernissage du Prix européen des Arts appliqués et proclamation des prix
- **Du 25 octobre 2015 au 10 janvier 2016** : Exposition
- **Du 11 au 15 janvier 2016** : reprise ou renvoi des pièces

ADRESSE DE CONTACT :

World Crafts Council - Belgique francophone, asbl

Les Anciens Abattoirs
17/02, rue de la Trouille
B-7000 Mons
Tel. : +32-(0)65.84.64.67
Fax : +32-(0)65.84.31.22
wccbf@wcc-bf.org
www.wcc-bf.org

Candidatures: suzannepapier@wcc-bf.org
Dépôt des œuvres : gaellecornut@wcc-bf.org
Informations générales: wccbf@wcc-bf.org